



HAL
open science

IMPACT DES IFRS SUR LES CHIFFRES COMPTABLES DES ENTITES ROUMAINES COTEES

Costel Istrate

► **To cite this version:**

Costel Istrate. IMPACT DES IFRS SUR LES CHIFFRES COMPTABLES DES ENTITES ROUMAINES COTEES. Mesure, évaluation, notation – les comptabilités de la société du calcul, May 2014, Lille, France. pp.cd-rom. hal-01899396

HAL Id: hal-01899396

<https://hal.science/hal-01899396>

Submitted on 19 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

IMPACT DES IFRS SUR LES CHIFFRES COMPTABLES DES ENTITES ROUMAINES COTEES

Costel Istrate), Maître de conférence, Université Alexandru Ioan Cuza de Iași, Roumanie,
istrate@uaic.ro

Résumé : L'adhésion de la Roumanie à l'UE a confirmé l'obligation des entités cotées roumaines de publier des états financiers consolidés en IFRS. A partir de 2012, les entités cotées doivent étendre l'application des IFRS à leurs états financiers individuels. Nous avons mesuré l'impact des IFRS sur les chiffres comptables publiés par les firmes roumaines cotées (pour l'exercice 2011), en appliquant l'indice de comptabilité de Gray. Nos résultats (hausse légère des capitaux propres, diminution du résultat net et des rentabilités et hausse de l'endettement) suggèrent que les effets des IFRS sur les états financiers roumains n'ont pas toujours le même sens que les modifications qui apparaissent à l'occasion du passage aux IFRS dans les pays qui font partie du système comptable européen continental.

Mots clés : impact des IFRS, indice de Gray, système comptable continental, capitaux propres, résultat

Abstract : The accession of Romania to EU confirmed the mandatory application IFRS in the consolidated financial statements of Romanian listed companies. From 2012, the application of IFRS is extended to the statutory financial statements of the listed companies. Applying the Gray index of comparability, we attempt to measure the impact of the transition to IFRS on the accounting figures for the comparative year 2011. Our findings (slight increase of equities, decrease in income, ROA, ROE, ROS, increase in leverage) suggests that the impact of IFRS on Romanian companies is not always in the same direction as the changes that occurs in countries that belong to the continental European accounting model.
Key words : IFRS impact, Gray index of comparability, European accounting system, equities, net income

1 Introduction

Les entreprises roumaines cotées sont obligées, à partir de 2012, de publier des états financiers individuels conformes aux IFRS – dans les états financiers consolidés, les IFRS sont appliqués depuis 2007, année de l'adhésion de la Roumanie à l'UE. Cela nous donne accès à des données comparatives 2011 dont l'analyse nous permet de mesurer les différences entre les normes roumaines et es IFRS. L'historique des IAS/IFRS en Roumanie commence dans les années 1990. King et al. (2001) et Albu & Albu (2012) avancent que le point de départ de cette phase du développement de la comptabilité roumaine est l'année 1996. Néanmoins, le premier acte normatif qui impose les normes internationales date de 1999¹ (OMF 409/1999). Les raisons principales de ce choix des autorités roumaines tiennent aux recommandations des organismes financiers internationaux (Banque Mondiale et Fond Monétaire International) qui financent, à l'époque, les réformes économiques démarrées en Roumanie. C'est ainsi que, après presque une décennie de comptabilité fortement inspirée par

¹ Barbu (2002), Ionașcu et al. (2007), Bunget et al. (2009), Barbu et al. (2010) et Albu et al. (2011) nous fournissent les calendriers en termes d'évolution de la comptabilité roumaine, y compris l'application des IFRS en Roumanie.

le modèle français, la Roumanie tente un changement radical de sa comptabilité (Ionaşcu et al., 2007) et commence à se familiariser avec des normes internationales provenant d'une culture complètement différente. Les efforts initiaux de transition (partielle) aux IAS auraient dû se concrétiser dans des états financiers conformes aux IAS pour toute une série d'entreprises roumaines, avec un calendrier par étapes jusqu'en 2005. Albu et al. (2013) considèrent que le niveau de conformité avec les IAS a été réduit. La candidature de la Roumanie pour l'adhésion à l'UE a donnée, elle-aussi, plus de vigueur à l'introduction des normes internationales pour certaines entités roumaines (Bunget et al., 2009).

La profession comptable roumaine a dû faire des efforts importants pour l'assimilation de la comptabilité d'inspiration française, appliquée à partir de 1994. Cette première transition a été préparée pendant 2-3 ans, ce qui a permis la familiarisation avec des concepts et de règles nouvelles. On peut comparer la durée de ce processus- toutes proportions gardées – avec le passage de l'Europe à l'IFRS : décision politique prise en 2000 – réglementation détaillée publiée en novembre 2002 – application prévue pour les exercices ouverts après le premier janvier 2005. Nous avons rappelé ces calendriers pour les comparer avec la transition obligatoire aux IFRS des entreprises roumaine cotées en 2012. Le premier exercice avec des états financiers individuels complets IFRS est 2012, tandis que la décision a été publiée en juin 2012. Ainsi, le délai de préparation des firmes concernées pour le passage aux IFRS a été extrêmement court². Il est vrai que les normes internationales ne représentent pas une nouveauté absolue pour les entreprises roumaines: entre 2000 et 2005 les entités roumaines d'intérêt public (dont notamment celles cotées) ont appliqué des normes comptables qui se disaient harmonisées avec les IAS. On peut donc supposer que cette période de familiarisation avec les mécanismes, le langage, la philosophie des normes internationales ont permis aux comptables roumains travaillant pour les firmes cotées d'acquérir des connaissances de base qui leurs ont permis, en 2012, de réaliser ce véritable exploit – l'application rapide des IFRS pour les états financiers 2012. Néanmoins, la position historique de la Roumanie et les sources francophones de ses normes comptables après la chute du communisme font que les normes internationales soient difficiles à assimilées par la plupart des comptables roumains.

Nobes (2008) propose une classification des pays européens en deux groupes. La Roumanie n'y est pas présente, mais nous pouvons considérer qu'elle appartient au deuxième groupe (Class B), avec tous les autres pays ex-communistes; les caractéristiques principales de ce groupe sont : marché financier moins important, réglementation gouvernementale et orientation plutôt fiscale. Dans ces conditions, on peut s'attendre à ce que l'application des IFRS ait des conséquences importantes sur les chiffres comptables. Mais la situation de la transition aux IFRS de 2012 doit tenir compte également de plusieurs facteurs qui ont, probablement, conduit à une certaine anticipation d'une partie des règles spécifiques aux IFRS³. Il s'agit notamment de la rémanence de certaines politiques comptables utilisées

² Popa et al. (2013) considère qu'il n'y a pas eu assez de temps pour identifier, mesurer et introduire les retraitements nécessaires à l'application des IFRS dans le processus budgétaire des entreprises roumaines cotées.

³ Haller et al. (2009) trouvent un facteur qui peut conduire à une diminution des différences entre les normes allemandes et les IFRS (pour l'exercice 2004) – il s'agit l'application anticipée par certaines firmes de politiques comptables conformes aux IFRS et qui étaient permises également par les normes allemandes. Dans le cas de la Roumanie, nous sommes d'avis que ce facteur n'a pas trop joué en 2012, vu le délai très court pour la préparation de la transition aux IFRS.

pendant la période 2001-2005 et qui devaient être conforme aux IAS⁴. En même temps, il faut prendre en considération le fait que les normes comptables roumaines applicables depuis 2006, mêmes si elles se disaient conformes aux seules directives européennes, comprenaient pas mal d'options dont l'origine directe sont les normes internationales. Săcărin (2013) ajoute à ces explications un possible manque de conformité dans l'application des IFRS. Dans notre analyse, on va retenir seulement les états financiers individuels des entités roumaines cotées, ce qui peut avoir un impact sur nos résultats – il n'y a pas, par exemple, de fond commercial ; dans le cas des entités cotées qui appartiennent à des groupes, les éliminations propres à la consolidation pourraient conduire à des modifications des chiffres comptables publiés. L'impact des IFRS dans le cas roumain est influencé également par la faiblesse des mécanismes de contrôle et par l'attitude du normalisateur le Ministère des Finances (Albu et al., 2013).

A notre connaissance, il n'y a pas encore d'étude publiée sur les différences entre IFRS et les normes roumaines qui prennent en compte la quasi-totalité des entreprises roumaines cotée. Dans ce contexte, notre étude se propose de contribuer à la littérature par la quantification de l'impact des IFRS sur certains chiffres comptables des entreprises roumaines cotées, à l'aide d'un indice de comparabilité proposé initialement par Gray (1980). Deuxièmement, nous nous proposons de vérifier la mesure dans laquelle la situation roumaine est comparable à la situation de certains pays européens qui appartiennent au modèle comptable continental et au système de *code law*.

La suite de notre étude comprendra une revue de littérature (section 2), la formulation des hypothèses (section 3), la méthodologie et l'échantillon (section 4), les résultats (section 5) et les conclusions et limites (section 6).

2 Revue de littérature

Les recherches concernant l'impact des normes comptables sont nombreuses. En même temps l'utilisation de l'indice de comparabilité de Gray est assez fréquente. Nous allons donc grouper cette revue de littérature en trois parties : l'application de l'indice de Gray dans l'étude de la comparabilité des informations comptables ; l'impact des IFRS sur les chiffres comptables, notamment à l'occasion de l'introduction obligatoire des IFRS en Europe (en 2005 et après) et impact de l'application des IAS/IFRS en Roumanie.

2.1 L'utilisation de l'indice de Gray dans la mesure de la comparabilité des normes comptables

Gray (1980) propose un *indice de prudence* afin de comparer les profits de certaines entreprises provenant de Grande Bretagne, de France et d'Allemagne avec les mêmes profits retraités en utilisant les critères d'une organisation d'analystes financiers (European Federation of Financial Analysts Societies - EFFAS). Les résultats de Gray (1980) montrent

⁴ Nobes (2008) constate que des différences dans l'application des IFRS s'expliquent par l'association avec les anciennes pratiques et tradition comptables. En fait, cette situation va dans le sens de l'estimation de Barbu (2004), qui parle d'un vagabondage comptable au sein du référentiel de l'IASB.

que (pour les exercices de 1972 à 1975) les grandes entreprises de France et d'Allemagne étaient significativement plus prudentes que les entreprises britanniques. Ce même auteur revient sur l'utilisation de l'indice, en équipe (Weetman & Gray, 1991), en analysant cette fois les différences entre les normes américaines (US GAAP) et certaines normes comptables nationales (britanniques, hollandaises et suédoises) appliquées par des entreprises cotées aux Etats Unis et qui sont obligées à retraiter leur états financiers afin qu'ils soient acceptés sur les marchés financiers américains. Weetman & Gray (1991) retiennent des données sur les exercices 1986, 1987 et 1988 et proposent, en plus de l'indice de prudence de Gray (1980), des indices partiels de prudence⁵ qui mesurent l'impact des normes particulières (stocks, impôts différés, fond commercial, éléments extraordinaires, capitalisation des intérêts et comptabilisation des frais de recherche-développement). Weetman & Gray (1991) trouvent qu'en général, les US GAAP étaient plus prudents que les normes britanniques et les normes hollandaises en termes d'impact sur les résultats, mais moins prudents que les normes suédoises. Plus tard, les deux auteurs reviennent (Weetman et. al, 1998) avec une analyse des différences entre les normes britanniques, d'un côté, et les US GAAP et les IAS, d'un autre côté. Les résultats de Weetman et. al (1998) confirment que les normes britanniques conduisent à des profits supérieurs aux normes américaines. Une autre équipe dont Gray ait partie (Street et al., 2000) utilise l'indice de comparabilité⁶ (le terme *indice de prudence* est mis entre guillemets) pour mesurer les différences entre les US GAAP et les IAS, sur la base des réconciliations publiées par les firmes étrangères cotées aux Etats-Unis. (Street et al., 2000) trouvent que, en général, les résultats IAS dépassent systématiquement les résultats US GAAP pour les trois ans étudiés (1995, 1996, 1997).

Evraert & Trebuq (2002) analysent les différences entre les chiffres en normes comptables françaises et les chiffres US GAAP pour des groupes français cotés à New York, en utilisant l'indice de prudence de Gray pour les résultats, les capitaux propres et la rentabilité financière (pour les années 1998, 1999 et 2000). Evraert & Trebuq (2002) constatent une surestimation moyenne de près de 50% de la rentabilité financière française par rapport à sa mesure selon les US GAAP.

Balsari et al. (2009) analysent les différences entre les normes turques et les IFRS et, en appliquant l'indice de comparabilité de Gray sur quelques indicateurs financiers et ne constatent pas d'influences significatives de la transition aux IFRS.

Gray et al. (2009) continuent la série d'études qui analysent les différences entre les normes américaines et les normes européennes. Cette fois, l'Europe est prise en considération avec deux grands sets de normes comptables : pour la période 2002 – 2004, Gray et al. (2009) retiennent les normes nationales, tandis que pour la période qui commence avec 2005 sont utilisés les données IFRS. Les résultats rapportés par Gray et al. (2009) sont assez contrastants : pour la période pré-IFRS, les capitaux propres en normes nationales sont significativement inférieurs aux capitaux propres US GAAP, pour l'ensemble de l'échantillon ; par contre, les résultats IFRS-EU sont supérieurs aux résultats US GAAP (2004-2006). Dans tous les cas, Gray et al. (2009) constatent une séparation nette entre les

⁵ Une approche similaire – qui détaille les sources individuelles d'influence – retiennent Palacio Manzano et al (2007).

⁶ L'indice de comparabilité est calculé parfois en utilisant une formule différente de celle de Gray (Archer et al., 1995).

normes britanniques et les normes comptables des autres pays européens retenus dans l'échantillon.

L'indice de Gray est appliqué par Liu (2009) et Liu et al. (2010) qui constatent que, malgré une hausse visible de la convergence entre les US GAAP et les IFRS, dans les périodes 2004-2006 et, respectivement, 2007, il y a encore des divergences significatives entre les deux référentiels comptables.

2.2 Impact de la transition aux IFRS en Europe

Il y a de très nombreuses recherches sur les effets de l'application pour la première fois des IFRS, aussi bien sur la présentation financière proprement-dite que sur les effets en termes d'impact sur les marchés financiers. Nous allons retenir, dans notre revue de littérature, plutôt les études sur l'impact des IFRS sur les chiffres publiés dans les états financiers. Aisbitt (2006) constate que, pour les firmes FTSE 100, les modifications des capitaux propres vont dans les deux sens : il y a aussi bien des hausses que des baisses IFRS vs. UK GAAP. Avant l'application effective des IFRS, Jermakowicz & Gornik-Tomaszewski (2006) analysent des réponses sur les attentes des firmes concernant la transition aux IFRS: amélioration des résultats et des capitaux propres – les auteurs ne trouvent pas de corrélation significative entre l'éventuelle hausse des capitaux/résultats et l'appartenance des pays au groupe continental, considéré plus prudent. Hung & Subramanyam (2007) trouvent une confirmation de l'orientation des firmes allemandes vers la prudence et le lissage des résultats : le total des actifs, des capitaux propres et des résultats IFRS dépassent d'une manière significative les niveaux calculés en normes allemandes. Haller et al. (2009) utilisent l'indice de comparabilité de Gray (un indice global, mais également des indices partiels) pour mesurer l'impact des IFRS sur les capitaux propres et les résultats des firmes allemandes et trouvent des différences significatives entre les deux référentiels comptables.

Pour le cas de la Grèce, Tsalavoutas & Evans (2010) trouvent qu'en moyenne, le passage aux IFRS n'a pas eu d'effets significatifs sur les capitaux propres – néanmoins les chiffres IFRS sont légèrement supérieurs au chiffre en normes grecques, tout en identifiant des extrêmes dans les deux sens. En ce qui concerne le résultat, Tsalavoutas & Evans (2010) constatent une hausse significative: les chiffres IFRS sont supérieurs aux chiffres conformes aux normes grecques.

Fifield et al. (2011) étudient la transition aux IFRS en Grande Bretagne, Irlande et Italie (ils utilisent l'indice de Gray, parmi d'autre mesures) et trouvent que le profit IFRS est, en moyenne, supérieur au profit en normes anciennes. Pour les capitaux propres Fifield et al. (2011) les impacts sont plus divergents : il y a une hausse pour la Grande Bretagne et l'Italie et une baisse dans le cas de l'Irlande. Pour l'Espagne, Callao et al. (2007) constatent des différences importantes en ce qui concerne certains indicateurs de liquidité rentabilité des actifs, rentabilité des capitaux propres et résultat. Fitó et al. (2012) analysent le cas de certaines entreprises espagnoles qui n'ont pas eu l'obligation d'appliquer les IFRS en 2005, mais en 2007-2008; là aussi, ils constatent des différences importantes aussi bien pour des indicateurs de bilan que sur des indicateurs de performance.

Hellman (2011) applique l'indice de Gray pour mesurer les différences entre les normes suédoises et les IFRS et constate une hausse importante du résultat et des hausses plus

modérées des actifs, dettes et capitaux propres. La conclusion de Hellman (2011) et que l'effet du passage à l'IFRS des firmes suédoises semble être plutôt une cohabitation d'une comptabilité traditionnelle prudente avec un modèle orienté vers les marchés financiers, qu'un remplacement du la première par le second.

Une étude plus complète sur les effets du passage à l'IFRS (Clarkson et al., 2011) prend en considération presque 3.500 firmes et arrive à des conclusions qui confirment la dichotomie entre les systèmes comptables *common law* vs. *code law* : les différences constatées entre le BVPS et EPS⁷ dans le cas des pays *common law* ont des profils différents par rapport aux pays *code law*. Aubert & Grudnitski (2011) constatent des hausse importantes de la rentabilité des capitaux propres dans plusieurs pays européens à l'occasion de l'application des IFRS. La différence entre le modèle comptable continental et le modèle anglo-saxon est retenue par Callao Gastón et al. (2010) pour étudier l'impact de l'adoption des IFRS sur les chiffres comptables en Espagne et en Grande Bretagne : ils trouvent que l'impact a été significatif dans les deux pays, avec des différences plus importantes en Grande Bretagne.

Aharony et al. (2010) calculent un indice global de comparabilité qui cumule l'effet des modifications du résultat et des capitaux propres à l'occasion de l'application obligatoire des IFRS en UE – ils mesurent ainsi les divergences entre les normes nationales et les IFRS, sans être intéressés par le sens des modifications.

La France était considérée comme un pays dont les normes comptables étaient les plus divergentes par rapport aux IFRS (Ding et al., 2007). Dans ces conditions, Cormier et al. (2009) estimaient que la transition aux IFRS allait conduire à des changements importants dans la comptabilité des firmes françaises. Marchal et al. (2007) analysent l'impact des IFRS pour 291 groupes français non-financiers et trouvent une baisse limitée (2%) des capitaux propres, même si, pour 2/3 de la population étudiés les capitaux propres augmentent. Pour ce qu'il y a des résultats, Marchal et al. (2007) trouvent une hausse importante (38% en moyenne) ; l'endettement connaît, lui-aussi, une hausse (16%). L'opinion de Demaria et Dufour (2007) est que les options en matière de politiques comptables des firmes qui appliquent IFRS pour la première fois ne sont pas guidées par la prudence. A leur tour, pour les entreprises de SBF 120, Cazavan-Jeny & Jeanjean (2009) trouvent un impact limité, bien que significatif statistiquement, sur plusieurs agrégats, dont le résultat et les capitaux propres. Boukari & Richard (2007) trouvent une légère baisse des capitaux propres dues au passage aux IFRS ; par contre, le résultat net augmente fortement, notamment en raison de l'arrêt de l'amortissement du fond commercial.

Ferreira Silva et al. (2009) trouvent des impacts significatifs du passage à l'IFRS sur les indicateurs du bilan et du compte de résultat des firmes portugaises cotées (hausse des actifs, des capitaux propres, des dettes et du résultat) Pour les mêmes firmes portugaises, Teixeira Lopez & Couto Viana (2008) appliquent l'indice de Gray et trouvent que 70% des cas se situent dans la zone neutre et pessimiste (telles qu'elles sont définies par Gray), ce qui veut dire que les IFRS ont conduit à des pratiques comptables un peu moins prudentes que les normes portugaises.

⁷ BVPS – book value per share (capitaux propres par action); EPS – earnings per share (résultat par action).

L'indice de comparabilité de Gray est utilisé par O'Connell & Sullivan (2008) pour estimer l'impact des IFRS sur de très grandes entreprises de sept pays européens : ils trouvent une hausse significative du résultat 2004.

Lantto & Sahlström (2009), pour le cas de la Finlande, mesurent l'impact des IFRS sur des ratios financiers et constatent que la transition a eu des effets importants: une hausse considérable de la profitabilité, une hausse plus modérée de l'endettement, une diminution importante du PER.

2.3 Impact de la transition aux IAS/IFRS en Roumanie

Le deuxième épisode de l'application obligatoire des IFRS en Roumanie commence donc en 2012. Au niveau de la caractérisation générale de ce processus, Albu et al. (2013) trouvent que le niveau de conformité est relativement réduit en Roumanie, bien qu'il y ait des différences significatives entre les entités. Săcărin (2013) utilise des indices qui mesurent l'impact absolu (valeur IFRS – Valeur NR) et l'impact relatif $\left(\frac{\text{Valeur IFRS} - \text{Valeur NR}}{|\text{Valeur NR}|} \times 100\right)$ pour calculer l'influence de la transition aux IFRS sur le résultat et sur les capitaux propres: il trouve que l'impact des IFRS sur le résultat a été réduit : +1,32% en moyenne pour les 38 entités cotées à la Bourse de Valeurs de Bucarest (BVB) et retenues dans l'étude. L'impact sur les capitaux propres trouvé par Săcărin (2013) et de 3,23%. Pășcan & Țurcaș (2012) analysent les effets sur les états financiers consolidés de la transition volontaire aux IFRS de certains groupes roumains, à des dates différentes. L'échantillon de Pășcan & Țurcaș (2012) comprend 14 entités qui établissent des états financiers consolidés et trouvent que le passage à l'IFRS a influencé les profits de ces groupes dans des sens très divergents – il y a des différences importantes d'un groupe à un autre.

Tableau no. 1 – Effets des IFRS sur certains indicateurs comptables, pour l'exercice 2004

Pays	Auteurs	Indicateur pris en compte	Sens moyen de la modification	Pourcentage d'observations avec +/-	
				+	-
Belgique	Clarkson et al., 2011	Résultat par action (EPS)	+	56,9	43,1
		Capitaux propres par action (BVPS)	+	72,2	27,8
Finlande	Clarkson et al., 2011	Résultat par action (EPS)	+	66,3	33,7
		Capitaux propres par action (BVPS)	+	75,2	19,8
France	Boukari & Richard, 2007	Résultat	+	76,00	24,00
		Capitaux propres	-	58,00	42,00
	Clarkson et al., 2011	Résultat par action (EPS)	+	69,2	25,4
		Capitaux propres par action (BVPS)	+	68,6	31,4
Allemagne	Haller et al., 2009	Résultat	+		
		Capitaux propres	+		
	Clarkson et al., 2011	Résultat par action (EPS)	+	58,4	37,8
		Capitaux propres par action (BVPS)	+	74,6	25,4
Grèce	Clarkson et al., 2011	Résultat par action (EPS)	-	50,7	47,2
		Capitaux propres par action (BVPS)	+	63,2	36,8
Italie	Clarkson et al., 2011	Résultat par action (EPS)	+	70,0	27,5
		Capitaux propres par action (BVPS)	+	75,8	24,2
	Cordazzo, 2013	Résultat	+		
		Capitaux propres	-		
		Rentabilité financière	+		

Portugal	Ferreira Silva et al., 2009	Résultat	+		
		Capitaux propres	+		
	Clarkson et al., 2011	Résultat par action (EPS)	+	75,0	25,0
		Capitaux propres par action (BVPS)	-	50,0	50,0
Espagne	Callao et al., 2010	Résultat	+		
		Capitaux propres	+		
		Endettement	+		
	Clarkson et al., 2011	Résultat par action (EPS)	-	47,7	48,6
		Capitaux propres par action (BVPS)	+	46,8	53,2
Suède	Clarkson et al., 2011	Résultat par action (EPS)	+	74,2	12,0
		Capitaux propres par action (BVPS)	+	82,9	17,1
Moyenne pays <i>code law</i>	Clarkson et al., 2011	Résultat par action (EPS)	+	64,4	29,6
		Capitaux propres par action (BVPS)	+	67,7	32,2

3 Hypothèses

La Roumanie peut être caractérisé par l'appartenance au modèle comptable continental européen – un pays de *code law*, dont les règles comptables sont fortement influencées par des principes provenus des pays européens tels la France. Des arguments dans ce sens on trouve dans Feleagă (1995), Ionașcu et. al (2007), Istrate (2012). Albu et al. (2013) constatent que l'application des IFRS en Roumanie est un processus complexe et intéressant ; l'expérience roumaine dans ce sens est influencée par le fait que les IFRS doivent être introduits dans un pays de *code law*.

La modification des chiffres comptables à l'occasion de l'application obligatoire des IFRS en Europe, pour les pays de *code law* a conduit, en général, à une hausse des résultats et des capitaux propres (tableau 1), ce qui semble confirmer que la comptabilité dans ces pays est plus prudente (Cuzdriorean et al. 2012). Pour identifier les pays de *code law*, nous retenons la classification utilisée par Clarkson et al. (2011), dont nous éliminons certains pays (le Danemark, les Pays Bas, la Norvège) pour se limiter aux pays du groupe B de Nobes (2008).

Dans le tableau 1, nous constatons que les IFRS conduisent, en moyenne, à une hausse du résultat et des capitaux propres des firmes appartenant au modèle continental européen et qui se situe dans la tradition de *code law*. Ceci nous permet de formuler les deux premières hypothèses :

H1 : L'application des IFRS en Roumanie conduit à une hausse des capitaux propres pour l'exercice comparatif.

H2 : L'application des IFRS en Roumanie conduit à une hausse du résultat net pour l'exercice comparatif.

Un indicateur financier qui combine les capitaux propres et le résultat est la rentabilité financière. Il y a des études sur les effets du passage à l'IFRS dans les pays que nous retenons comme référence et qui trouvent que la hausse du résultat est plus importante que la hausse moyenne des capitaux propres (Marchal, 2007 ; Boukari & Richard, 2007 ; Tsalavoutas & Evans, 2010 ; Hellman, 2011 ; Aubert & Grudnitski, 2011 ; Ferreira Silva et al., 2008). Dans ces conditions, nous proposons l'hypothèse suivante :

H3 : La rentabilité financière pour l'exercice comparatif 2011 est plus importante selon les IFRS que selon les NR.

Aubert & Grudnitski (2011) analysent l'impact des IFRS sur de nombreux indicateurs comptables, dans le cas des pays de l'UE, pour l'exercice 2004. En ce qui concerne la rentabilité économique (résultat net / actif total), ils constatent, en moyenne, une baisse pour la plupart des pays que nous retenons comme benchmark : Belgique, France, Allemagne, Grèce, Portugal, Espagne, Suède. Pour les deux autres pays (Finlande, Italie) Aubert & Grudnitski (2011) calculent une hausse. Dans ces conditions, nous proposons l'hypothèse suivante :

H4 : L'application des IFRS en Roumanie conduit à une baisse de la rentabilité économique pour l'exercice comparatif.

Les différences entre IFRS et les normes nationales peuvent avoir un impact sur l'endettement des firmes. Marchal et al. (2007) trouvent une hausse de l'endettement pour les groupes français, Callao et al. (2010) constatent également une hausse pour les entités espagnoles ; pour la Grèce, Tsalavoutas & Evans (2010) constatent une hausse de l'endettement. Nous proposons donc l'hypothèse :

H5 : Le passage des firmes roumaines aux IFRS se traduit par une hausse de l'endettement (dettes totales/ actif total) IFRS par rapport aux NR, pour l'année comparative.

4 Méthodologie et échantillon

L'application obligatoire des IFRS dans les états financiers individuels 2012 nous permet de trouver dans ces états financiers les chiffres concernant l'impact des IFRS sur les actifs, passifs, produits et charges pour l'exercice 2011. C'est donc cet exercice qui fera l'objet de notre étude.

4.1 Mesure de la différence IFRS – normes roumaines (NR)

Nous avons comparé les chiffres comptables 2011 trouvés dans les états financiers 2011 et conformes aux normes comptables roumaines avec les chiffres comparatifs 2011 publiés dans les états financiers 2012 qui sont, eux, conformes aux IFRS. Pour éviter des différences de format, nous avons également vérifié les tableaux de passage aux IFRS disponibles également dans les états financiers 2012. La collecte des données a été manuelle⁸.

L'instrument que nous utilisons dans cette étude est l'indice de comparabilité de Gray. Dans la version initiale (formule 1), Gray (1980) se propose de mesurer les différences en termes de prudence entre les pratiques comptables de certains pays.

⁸ La collecte manuelle des données peut conduire à des erreurs – pour éviter cela, nous avons comparé les chiffres présentés dans les bilans et les comptes de résultat avec les chiffres publiés dans le tableau de passage de NR aux IFRS. Il y a d'autres études dont les données ont été collectées de la même manière : Aisbitt (2006) – pour des firmes cotées à Londres ; Gray et al. (2009) – pour 134 firmes européennes cotées aux EU ; Tsalavoutas & Evans (2010) – pour des firmes grecques ; Callao Gastón et al. (2010) pour des échantillons de firmes espagnoles et britanniques.

$$Ip = 1 - \left(\frac{\text{Résultat retraité} - \text{Résultat publié}}{|\text{Résultat retraité}|} \right) \quad (1)$$

Dans la formule 1, le résultat retraité est calculé en fonction des critères propres à une association des analystes financiers. Dans le cas de la comparaison qui fait l'objet de notre étude, la formule initiale deviendrait la formule 2.

$$Ip = 1 - \left(\frac{\text{Résultat IFRS} - \text{Résultat normes anciennes}}{|\text{Résultat IFRS}|} \right) \quad (2)$$

Cette formule de Gray est devenue une référence importante dans les recherches concernant les différences entre divers référentiels comptables, même si, parfois, elle est légèrement modifiée. Ainsi Haller et al. (2009), Tsalavoutas & Evans (2010), Fifield et al. (2011) et Hellman (2011) utilisent au dénominateur les chiffres en normes anciennes, parce que ces normes représentent le point de départ dans l'analyse. Nous allons retenir cette version modifiée de l'indice de comparabilité de Gray (formule 3).

$$\text{Indice de comparabilité (IC)} = 1 - \left(\frac{\text{Chiffres IFRS} - \text{Chiffres NR}}{|\text{Chiffres NR}|} \right) \quad (3)$$

L'interprétation des résultats est simple :

- l'indice IC > 1 quand les chiffres IFRS sont inférieures aux chiffres NR ;
- l'indice IC < 1 quand les chiffres IFRS sont supérieures aux chiffres en NR ;
- l'indice IC = 1 quand les chiffres IFRS sont égaux aux chiffres en NR.

Pour l'interprétation des résultats, Gray (1980) propose une échelle de prudence, que nous adaptons ainsi :

- prudence (pessimisme : IFRS sont plus prudentes que les normes anciennes) : IC > 1,05 ;
- neutralité (IFRS et les normes anciennes conduisent à des chiffres très proches) : 0,95 < IC < 1,05 ;
- optimisme (les chiffre IFRS sont supérieures aux chiffres en normes anciennes) : IC < 0,95.

Dans l'analyse de nos données, nous allons utiliser cette échelle (sans mettre en évidence des sous-divisions possibles proposées par Gray, 1980), même si Gray revient plus tard (Weetman & Gray, 1991) avec une nouvelle échelle en cinq intervalles : jusqu'à 0,90 ; de 0,90 à 0,95 ; de 0,95 à 1,05 ; de 1,05 à 1,10 et au-delà de 1,10.

Dans les études précédentes, le nombre d'indicateurs utilisés est très variable : Gray (1980) a commencé avec le résultat comptable, on ajoute parfois les capitaux propres (par exemple, Palacios Manzano et al., 2007, Haller et al., 2009), la rentabilité financière (Evrart & Trébucq, 2002) ; Balsari et al (2009) appliquent a formule de l'indice de comparabilité pour sept indicateurs, tandis que Tsalavoutas & Evans (2010) en utilisent quatre (capitaux propres, résultat, endettement et ratio de liquidité). Callao Gastón et al. (2010) mesurent l'impact des IFRS pour une liste de 13 indicateurs financiers. Dans notre étude, les indicateurs retenus pour l'analyse de l'impact des IFRS sont : les capitaux propres, le résultat net, le résultat d'exploitation, les rentabilités financière, économique et commerciale. Tous ces indicateurs sont reliés aux performances des entités et peuvent être interprétées dans les termes de Gray

(1980) : prudence, neutralité, optimisme. Pour compléter l'image sur les effets quantitatifs des IFRS, nous ajoutons un autre indicateur : l'endettement.

4.2 Echantillon

L'obligation d'application des IFRS dans la rédaction des états financiers individuels⁹ a été introduite par l'OMFP 881/2012 qui fait référence à toutes les entités cotées sur un marché réglementé. Parce que la définition du marché réglementé n'était pas très claire dans la législation roumaine, l'organisme qui surveille le marché financier a dressé la liste des entités soumises à cette obligation d'appliquer les IFRS (<http://www.cnvmr.ro/pdf/diverse/Lista-societati-incidente-OMF-2012.pdf>, que nous avons consultée le 5 avril 2013). Cette liste comprend 68 entités cotées aux trois catégories de la BVB. A ces entités, on peut ajouter les trois banques cotées qui appliquent elles aussi les IFRS à partir de 2012. Cette liste de 68 entités doit être diminuée de 2 firmes qui se sont retirées de la bourse. Il nous reste 66 firmes, dont une à retenu comme date de clôture 30.09 et qui publiera ses premiers états financiers IFRS plus tard (toutes les autres ont 31.12. pour date de clôture). En novembre 2013, à la BVB sont cotées 81 entités, dont trois ont été admises en 2013 et ne font pas partie de notre échantillon – il nous manque les informations comparatives concernant la transition aux IFRS. Huit entités dont l'objet d'activité se situe dans l'intermédiation des titres ne sont pas concernées par l'obligation d'appliquer les IFRS. Dans le tableau 2, nous avons justifié les dimensions de notre échantillon. L'échantillon final comprend 68 entreprises cotées et nous espérons obtenir des résultats plus significatifs que ceux rapportés par Săcărin (2013) avec son échantillon de 38 entités. Nos résultats seront présentés pour les 68 entités ensemble, mais nous allons, dans un deuxième temps, éliminer les trois banques de l'échantillon dans le but d'avoir des firmes moins hétérogènes de point de vue de leurs activités et des normes applicables.

Tableau no. 2 – Composantes de l'échantillon

<i>Panel 1 – à partir du nombre d'entités cotées en novembre 2013</i>	
<i>Explication</i>	<i>Nombre de firmes</i>
Total firmes cotées à la BVB en novembre 2013	81
Firmes avec activités d'intermédiation financière et qui n'appliquent pas les IFRS	-8
Firmes introduites à la BVB en 2013 et qui ne publient pas des données comparatives normes roumaines-IFRS pour 2011	-4
Firme dont la clôture est différente de 31.12.2012	-1
Firmes retenues dans l'échantillon	68
<i>Panel 2 – à partir du nombre de firmes publiée par l'organisme de surveillance du marché financier (à l'époque, CNVM)</i>	
<i>Explication</i>	<i>Nombre de firmes</i>
Total firmes présentes dans la liste CNVM	68
Firmes retirées de la côte en 2012	-2
Banques réglementées par la Banque Nationale mais qui appliques les IFRS	+3
Firme dont la clôture est différente de 31.12.2012	-1
Firmes retenues dans l'échantillon	68

Dans l'analyse de l'impact des IFRS, nous allons faire des calculs pour tout l'échantillon, mais nous feront également une séparation par catégorie de cotation : il y a 18 entités cotées à

⁹ Parmi les firmes roumaines cotées, il n'y a qu'environ 30% qui établissent des états financiers consolidés. De toute façon, la consolidation en IFRS est obligatoire depuis 2007 – date d'adhésion de la Roumanie à l'UE.

la première catégorie (BVB I – dont les conditions d'accès sont plus strictes) et les 50 autres entités sont en catégorie BVB II/III – on regroupe ces deux catégories parce qu'il n'y a qu'une entreprise en IIIème catégorie. Parmi les 18 entités de la BVB I, il y a trois banques : dans un premier temps, les résultats seront calculés y compris ses banques, mais nous allons proposer une deuxième série de calculs sans les banques. Toutes les autres composantes de l'échantillon ont des activités non-financières.

Pour identifier l'impact total des IFRS sur les états financiers individuels des entités roumaines cotées, nous allons présenter les informations suivantes :

- les moyennes des indices de comparabilité par catégorie et pour l'ensemble de l'échantillon ;
- le nombre d'entités regroupées par intervalles : $IC \leq 0,95$; $0,95 < IC \leq 1,05$; $IC > 1,05$;
- le pourcentage des entités dont l'indice est inférieur/supérieur à 1,00 (à l'instar de Clarkson et al. 2011 qui mettent en évidence le pourcentage de firmes qui constatent une hausse/une baisse des EPS et BVPS).

Dans le calcul des moyennes des indices de comparabilité, un effet important peut avoir les valeurs extrêmes (*outliers*). A l'instar de Gray (2009), nous allons refaire les calculs après avoir éliminé ces extrêmes. Pour cela, Gray (2009) propose de calculer les interquartiles Q1 et Q3, de déterminer l'intervalle interquartile ($IQR = Q3 - Q1$) et d'éliminer les observations qui se situent en dehors de l'intervalle $[Q1 - 1,5IQR ; Q3 + 1,5IQR]$.

5 Résultats

Pour tester les hypothèses H1-H5, nous avons calculé l'indice de comparabilité de Gray pour les capitaux propres (H1), le résultat (H2), la rentabilité financière (H3), la rentabilité économique (H4) et l'endettement (H5). Pour compléter et vérifier nos résultats, nous avons également calculé l'indice de comparabilité pour le résultat d'exploitation et pour la rentabilité commerciale.

5.1 Impact sur les capitaux propres

Pour ce qu'il y a de l'impact moyen des IFRS sur les capitaux propres (tableau 3), notre hypothèse H1 semble être confirmée, avec une hausse significative de l'indicateur aussi bien pour le total de l'échantillon que pour chaque catégorie, avant ou après l'élimination des banques. Mais ce résultat doit être relativisé parce qu'il y a des observations individuelles extrêmes qui l'influencent fortement. Après l'élimination de ces extrêmes – qui sont assez nombreux (environ 20% des observations) – les chiffres deviennent beaucoup plus neutres, l'impact moyen se situant dans l'intervalle de neutralité, avec même une tendance vers la diminution des capitaux propres.

Tableau no. 3- Moyennes des indices de comparabilité – capitaux propres

	Total	BVB I	BVB II/III
<i>Panel 1 – Echantillon toutes activités confondues</i>			
Moyenne totale	0,8212 n=68	0,8943 n=18	0,7950 n=50
Moyenne après l'élimination des extrêmes	1,0193 n=54	0,9740 n=16	1,0286 n=41
<i>Panel 2 – Echantillon activités non-financières (sans les banques)</i>			

Moyenne totale	0,8230 n=65	0,9164 n=15	0,7950 n=50
Moyenne après l'élimination des extrêmes	1,0244 n=52	0,9966 n=12	1,0286 n=41

Le tableau 4 nous montre que la moitié des entreprises roumaines cotées se situe dans l'intervalle de neutralité ($0,95 < IC \leq 1,05$) en ce qui concerne l'effet des IFRS sur les capitaux propres, avec seulement 15 cas sur 68 de hausse significative. La situation des firmes BVB I est cependant un peu différente, avec presque la moitié des firmes enregistrant une hausse de l'indicateur ($IC \leq 0,95$), tandis que les firmes BVB II/III sont plus nombreuses à constater une baisse des capitaux propres. Dans l'ensemble, le pourcentage d'entités dont les capitaux propres IFRS sont supérieurs aux capitaux propres NR ($IC < 1$) est de 32,35% (plus important pour BVB I). Cette conclusion est encore plus marquée après l'exclusion des banques de notre échantillon.

Tableau no. 4- Nombre d'entités par intervalle IC – capitaux propres

	Total	BVB I	BVB II/III
<i>Panel 1 – Echantillon total – intervalles de Gray (1980)</i>			
IC $\leq 0,95$ (IFRS > NR)	15	8	7
$0,95 < IC \leq 1,05$ – neutralité	34	7	27
IC > 1,05 (IFRS < NR)	19	3	16
Total	68	18	50
<i>Panel 2 – Echantillon total – IC < 1 ou IC > 1</i>			
Pourcentage d'entité dont l'IC < 1	32,35	44,44	28,00
Pourcentage d'entité dont l'IC > 1	54,41	44,44	58,00
<i>Panel 3 – Echantillon activités non-financières (sans les banques)</i>			
IC $\leq 0,95$ (IFRS > NR)	12	5	7
$0,95 < IC \leq 1,05$ – neutralité	34	7	27
IC > 1,05 (IFRS < NR)	19	3	16
Total	65	15	50

L'hypothèse H1 est confirmée très partiellement – la modification des capitaux propres des entreprises roumaines cotées due au passage aux IFRS se situe plutôt dans l'intervalle de neutralité avec quelques extrêmes qui conduisent, pour l'ensemble, à une hausse. Mais, en éliminant les extrêmes, l'impact est limité et nous montre même une baisse légère des capitaux propres. Cela confirme les résultats obtenus par Săcărin (2013) pour un échantillon plus restreint.

5.2 Impact sur le résultat net

Les indices moyens de comparabilité du résultat IFRS vs NR que nous présentons dans le tableau 5 nous montrent une baisse significative de cet indicateur. L'effet calculé du passage aux IFRS sur le résultat comptable des firmes roumaines cotées est tout à fait contraire à l'hypothèse H2. Pour les entreprises de BVB I, la baisse est beaucoup moins importante avant l'élimination des banques. Sans les entreprises financières, la moyenne des indices de comparabilité se situe clairement au-delà de 1,05, ce qui nous suggère, dans les termes de Gray (1980), des normes internationales plus prudentes – en ce qui concerne la mesure du résultat 2011 – que les normes roumaines. Les extrêmes sont ici très nombreux (environ 25% des observations) et bien sûr qu'après leur élimination, la moyenne des IC est beaucoup plus

lisse : elle nous montre quand même, une légère baisse du résultat net, sauf dans le cas des entreprises BVB I qui enregistrent une très petite hausse.

Tableau no. 5 - Moyennes des indices de comparabilité – résultat net

	Total	BVB I	BVB II/III
<i>Panel 1 – Echantillon toutes activités confondues</i>			
Moyenne totale	1,3259 n=68	1,0220 n=18	1,4352 n=50
Moyenne après l'élimination des extrêmes	1,0064 n=50	0,9938 n=12	1,0103 n=42
<i>Panel 1 – Echantillon activités non-financières (sans les banques)</i>			
Moyenne totale	1,3523 n=65	1,0759 n=15	1,4352 n=50
Moyenne après l'élimination des extrêmes	1,0073 n=50	0,9985 n=10	1,0103 n=42

Pour ce qu'il y a du nombre d'entreprises par intervalle de comparabilité, la tendance vers la baisse du résultat est confirmée, même s'il y a une majorité d'entreprises qui se situent dans l'intervalle de neutralité ; le pourcentage des firmes dont le résultat baisse est supérieur au pourcentage des firmes qui constatent une hausse, sauf pour les BVB I – ici une hausse du résultat apparaît dans 50% des observations.

Tableau no. 6- Nombre d'entités par intervalle IC – résultat net

	Total	BVB I	BVB II/III
<i>Panel 1 – Echantillon total</i>			
IC ≤ 0,95 (IFRS > NR)	12	3	9
0,95 < IC ≤ 1,05 – neutralité	39	12	27
IC > 1,05 (IFRS < NR)	17	3	14
Total	68	18	50
<i>Panel 2 – Echantillon total – IC < 1 ou IC > 1</i>			
Pourcentage d'entité dont l'IC < 1	32,35	50,00	26,00
Pourcentage d'entité dont l'IC > 1	41,18	27,78	46,00
<i>Panel 3– Echantillon activités non-financières (sans les banques)</i>			
IC ≤ 0,95 (IFRS > NR)	11	2	9
0,95 < IC ≤ 1,05 – neutralité	37	10	27
IC > 1,05 (IFRS < NR)	17	3	14
Total	65	15	50

L'hypothèse H2 n'est pas confirmée : en moyenne, le retraitement du résultat comptable net à l'occasion du passage à l'IFRS ne conduit pas à une hausse – au contraire. Ce ne sont que les entreprises de la catégorie BVB I qui constatent des hausses (la moitié d'entre elles), mais cette tendance est compensée par des fortes baisses d'autres entreprises de la même catégorie. Nos résultats sont contraires à ceux de Săcărin (2013), ce qui peut être expliqué par les dimensions des échantillons.

Nos résultats ne sont comparables que partiellement avec d'autres études, en raison notamment du fait que nous travaillons sur des états financiers individuels, tandis que les autres auteurs retiennent, en général, les états financiers consolidés. Cette observation est très importante dans le cas du résultat comptable net du fait de l'inexistence du fond commercial dans nos chiffres – en effet, une des sources importantes de différence entre le résultat IFRS et le résultat normes anciennes a été l'élimination de l'amortissement du fond commercial (Lantto & Sahlström, 2009).

5.3 Impact sur le résultat d'exploitation

Pour compléter l'analyse de l'impact des IFRS sur le résultat, nous allons calculer l'IC pour le résultat d'exploitation (tableau 7). Les conclusions sont encore plus claires que pour le résultat net : les retraitements dus aux IFRS ont conduit à une baisse du résultat d'exploitation, aussi bien avant qu'après l'élimination des extrêmes.

Tableau no. 7 - Moyennes des indices de comparabilité – résultat d'exploitation

	Total	BVB I	BVB II/III
<i>Echantillon activités non-financières (sans les banques)</i>			
Moyenne totale	1,2114 n=65	1,1389 n=15	1,2332 n=50
Moyenne après l'élimination des extrêmes	1,0290 n=52	1,0174 n=11	1,0355 n=40

Cette tendance est confirmée par le nombre d'entités qui se situent au-dessus d'un IC=1 : leur pourcentage est largement supérieur au celui des observations IC < 1 (tableau 8). La- aussi, la plupart des entités se situe dans l'intervalle de neutralité ($0,95 < IC < 1,05$).

Tableau no. 8- Nombre d'entités par intervalle IC – résultat d'exploitation

	Total	BVB I	BVB II/III
<i>Panel 1 – Echantillon activités non-financières – IC < 1 ou IC > 1</i>			
Pourcentage d'entité dont l'IC < 1	26,15	20,00	28,00
Pourcentage d'entité dont l'IC > 1	53,85	60,00	52,00
<i>Panel 3 – Echantillon activités non-financières (sans les banques)</i>			
IC ≤ 0,95 (IFRS > NR)	11	3	8
0,95 < IC ≤ 1,05 – neutralité	33	7	26
IC > 1,05 (IFRS < NR)	21	5	16
Total	65	15	50

5.4 Impact sur les rentabilités

Les hypothèses concernant l'impact des IFRS sur les capitaux propres et sur les résultats n'ont pas été confirmée que très partiellement pour les capitaux propres. On peut donc s'attendre à ce que le sens de la modification des rentabilités soit le même que dans le cas du résultat net.

5.4.1 Rentabilité financière

Dans le tableau 9, les indices moyens de comparabilité montrent une baisse importante de la rentabilité financière due au passage aux IFRS, **ce qui infirme l'hypothèse H3.**

Tableau no. 9 - Moyennes des indices de comparabilité – rentabilité financière

	Total	BVB I	BVB II/III
<i>Panel 1 – Echantillon toutes activités confondues</i>			
Moyenne totale	1,6432 n=68	1,4714 n=18	1,7051 n=50
Moyenne après l'élimination des extrêmes	1,0279 n=52	1,0540 n=15	1,0040 n=46
<i>Panel 1 – Echantillon activités non-financières (sans les banques)</i>			
Moyenne totale	1,6845 n=65	1,6159 n=15	1,7051 n=50
Moyenne après l'élimination des extrêmes	1,0323 n=50	1,1052 n=14	1,0040 n=46

Dans le cas des indicateurs précédents (capitaux propres et résultat), la plupart des entités se situent dans l'intervalle de neutralité ; par contre, dans le cas de la rentabilité financière, la baisse de cet indicateur se traduit par une majorité d'entités qui se situe dans l'intervalle $IC > 1,05$.

Tableau no. 10- Nombre d'entités par intervalle IC – rentabilité financière

	Total	BVB I	BVB II/III
<i>Panel 1 – Echantillon total</i>			
$IC \leq 0,95$ (IFRS > NR)	17	4	13
$0,95 < IC \leq 1,05$ – neutralité	23	4	19
$IC > 1,05$ (IFRS < NR)	28	10	18
Total	68	18	50
<i>Panel 2 – Echantillon total – $IC < 1$ ou $IC > 1$</i>			
Pourcentage d'entité dont l'IC < 1	35,29	33,33	36,00
Pourcentage d'entité dont l'IC > 1	54,41	55,56	54,00
<i>Panel 3 – Echantillon activités non-financières (sans les banques)</i>			
$IC \leq 0,95$ (IFRS > NR)	15	2	13
$0,95 < IC \leq 1,05$ – neutralité	23	4	19
$IC > 1,05$ (IFRS < NR)	27	9	18
Total	65	15	50

5.4.2 Rentabilité économique

Pour prendre en compte indirectement l'impact des IFRS sur l'actif total des entités, nous avons calculé la rentabilité économique (en appliquant la formule de l'indice de comparabilité à l'actif total, nous avons constaté une modification très légère, dans le sens d'une hausse). Les chiffres présentés dans le tableau 11 nous montrent une baisse importante de la rentabilité économique, ce qui **confirme notre hypothèse H4**.

Tableau no. 11 - Moyennes des indices de comparabilité – rentabilité économique

	Total	BVB I	BVB II/III
<i>Panel 1 – Echantillon toutes activités confondues</i>			
Moyenne totale	1,3292 n=68	1,0076 n=18	1,4449 n=50
Moyenne après l'élimination des extrêmes	1,0273 n=55	1,0301 n=13	1,0323 n=41
<i>Panel 1 – Echantillon activités non-financières (sans les banques)</i>			
Moyenne totale	1,3558 n=68	1,0588 n=15	1,4449 n=50
Moyenne après l'élimination des extrêmes	1,0333 n=52	1,0370 n=11	1,0323 n=41

L'impact des IFRS sur la rentabilité économique conduit tout de même à un groupement des entités dans l'intervalle de neutralité, avec une tendance vers la baisse (tableau 12).

Tableau no. 12- Nombre d'entités par intervalle IC – rentabilité économique

	Total	BVB I	BVB II/III
<i>Panel 1 – Echantillon total</i>			
$IC \leq 0,95$ (IFRS > NR)	12	3	9
$0,95 < IC \leq 1,05$ – neutralité	34	10	24
$IC > 1,05$ (IFRS < NR)	22	5	17
Total	668	18	50
<i>Panel 2 – Echantillon total – $IC < 1$ ou $IC > 1$</i>			
Pourcentage d'entité dont l'IC < 1	38,24	44,44	36,00

Pourcentage d'entité dont l'IC > 1	50,00	50,00	50,00
<i>Panel 3 – Echantillon activités non-financières (sans les banques)</i>			
IC ≤ 0,95 (IFRS > NR)	11	2	9
0,95 < IC ≤ 1,05 – neutralité	32	8	24
IC > 1,05 (IFRS < NR)	22	5	17
Total	65	15	50

5.4.3 Rentabilité commerciale

Nous n'avons pas proposé d'hypothèse sur le sens de l'impact des IFRS sur la rentabilité commerciale. Les calculs (tableau 13) nous permettent d'observer une certaine similitude avec les résultats constatés sur les autres rentabilités : **la baisse est significative.**

Tableau no. 13 - Moyennes des indices de comparabilité – rentabilité commerciale

	Total	BVB I	BVB II/III
<i>Echantillon activités non-financières (sans les banques)</i>			
Moyenne totale	1,2360 n=65	1,2659 n=15	1,2270 n=50
Moyenne après l'élimination des extrêmes	1,0279 n=51	1,0146 n=11	1,0295 n=40

Le nombre d'entités pour lesquelles la rentabilité économique diminue dépasse les 50% (tableau 14).

Tableau no. 14- Nombre d'entités par intervalle IC – rentabilité commerciale

	Total	BVB I	BVB II/III
<i>Panel 1 - Echantillon activités non-financières (sans les banques)</i>			
IC ≤ 0,95 (IFRS > NR)	13	3	10
0,95 < IC ≤ 1,05 – neutralité	30	7	23
IC > 1,05 (IFRS < NR)	22	5	17
Total	65	15	50
<i>Panel 2 – Echantillon activités non-financières – IC < 1 ou IC > 1</i>			
Pourcentage d'entité dont l'IC < 1	26,15	20,00	28,00
Pourcentage d'entité dont l'IC > 1	53,85	60,00	52,00

5.5 Impact sur l'endettement

Pour les entreprises de la BVB I, l'endettement n'est que très peu influencé par la transition aux IFRS, avec tout de même une petite hausse. Par contre, dans le cas des firmes de BVB II/III, il y a une hausse importante de l'endettement (tableau 15). Ces résultats **confirment notre hypothèse H5.**

Tableau no. 15- Moyennes des indices de comparabilité – endettement

	Total	BVB I	BVB II/III
<i>Panel 1 – Echantillon toutes activités confondues</i>			
Moyenne totale	0,8736 n=68	0,9965 n=18	0,8294 n=50
Moyenne après l'élimination des extrêmes	0,9794 n=55	1,0013 n=15	0,9797 n=38
<i>Panel 1 – Echantillon activités non-financières (sans les banques)</i>			
Moyenne totale	0,8670 n=65	0,9926 n=15	0,8294 n=50
Moyenne après l'élimination des extrêmes	0,9773 n=52	0,9710 n=14	0,9797 n=38

Même si la plupart des observations se situent dans l'intervalle de neutralité, il y a plus de firmes pour lesquelles l'endettement augmente que des cas de baisse (tableau 16).

Tableau no. 16- Nombre d'entités par intervalle IC – endettement

	Total	BVB I	BVB II/III
<i>Panel 1 – Echantillon total</i>			
IC ≤ 0,95 (IFRS > NR)	25	5	20
0,95 < IC ≤ 1,05 – neutralité	36	9	27
IC > 1,05 (IFRS < NR)	7	4	3
Total	68	18	50
<i>Panel 2 – Echantillon activités non-financières – IC < 1 ou IC > 1</i>			
Pourcentage d'entité dont l'IC < 1	57,35	50,00	60,00
Pourcentage d'entité dont l'IC > 1	30,88	44,44	26,00
<i>Panel 3 – Echantillon activités non-financières (sans les banques)</i>			
IC ≤ 0,95 (IFRS > NR)	25	5	20
0,95 < IC ≤ 1,05 – neutralité	33	6	27
IC > 1,05 (IFRS < NR)	7	4	3
Total	65	15	50

6 Conclusions

L'application généralisée des IFRS en Europe a commencé avec l'obligation des groupes cotés d'établir des états financiers consolidés IFRS. Certains pays de l'UE ont étendu l'application des IFRS aux états financiers individuels. En Roumanie – membre de l'UE depuis 2007 – les IFRS deviennent obligatoires dans la comptabilité individuelle des entités cotées pour les états financiers 2012. Cette obligation représente pour nous une bonne occasion d'appliquer au cas roumain des instruments utilisés déjà pour étudier l'impact des IFRS sur les chiffres comptables. En effet, la transition européenne aux IFRS de 2005 a généré une littérature abondante sur les effets des normes internationales et sur la comparabilité de ces normes et des normes nationales.

Nous nous proposons de mesurer l'impact des IFRS sur les chiffres comptables des firmes roumaines cotées : capitaux propres, résultats (net et d'exploitation), rentabilités (financière, économique et commerciale) et endettement de l'exercice comparatif 2011, pour lequel on dispose de chiffres officiels 2011 en NR et de chiffres comparatifs IFRS dans les états financiers 2012. L'instrument que nous avons choisi pour mesurer cet impact est l'indice de comparabilité proposé par Gray (1980), sous le nom initial d'indice de prudence. L'échantillon que nous avons retenu est formé par les firmes roumaines cotées à la bourse de Bucarest – il y en a en tout 68 entités qui ont réalisé la transition aux IFRS. Dans notre étude, nous considérons que la Roumanie est un pays de *code law* et fait partie du système comptable européen continental. Ainsi, nous avons proposé des hypothèses qui considèrent que le sens de la modification des chiffres comptables à la suite de l'application des IFRS et le même que dans les autres pays européens qui appartiennent au système comptable continental et qui sont groupés par Nobes (2008) dans sa classe B (marché financier moins important, réglementation gouvernementale, forte influence de la fiscalité) ; il y a ainsi onze pays pour lesquels la littérature nous fournit des données comparatives (Belgique, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Italie, Portugal, Espagne, Suède). Dans notre échantillon, les chiffres ne

proviennent pas des états financiers consolidés, ce qui peut créer de problèmes de comparabilité avec les études que nous avons retenu comme modèle.

Les résultats de notre étude nous montrent que la première hypothèse (H1 – hausse des capitaux propres due aux IFRS) est confirmée très partiellement – la plupart des entités se situent dans l'intervalle de neutralité, avec des extrêmes qui font que la moyenne pour tout l'échantillon reflète une hausse. La deuxième hypothèse (H2 – hausse du résultat) est nettement infirmée pour le total de l'échantillon – le résultat IFRS 2011 est, en moyenne, inférieur au résultat NR 2011, ce qui peut paraître surprenant. Plusieurs explications peuvent être avancées :

- les états financiers individuels ne comprennent pas le fond commercial dont l'élimination de l'amortissement a contribué à la hausse des résultats des groupes constatées par la littérature ;

- les politiques comptables imposées/permises par les IFRS sont plus prudentes que les politiques comptables en NR ou l'application de ces politiques se fait d'une manière plus rigoureuse – dans ce cas, le système comptable romain d'avant les IFRS représente une forme particulière du système comptable européen continental, en s'éloignant de certaines de ces caractéristiques ;

- il y a des faiblesses dans l'application des IFRS – parmi les 68 entités retenues dans l'étude, les rapports des auditeurs financiers présentent les opinions suivantes : 36 sans réserves, 10 sans réserves mais avec observations, 19 avec des réserves, 1 avec l'impossibilité d'exprimer une opinion et 2 opinions défavorables.

Les conclusions sur le sens de la modification du résultat net dû au passage aux IFRS sont confirmées par l'analyse qui porte sur le résultat d'exploitation qui, lui-aussi, connaît une baisse moyenne significative. L'analyse de la confirmation partielle et la non-confirmation des hypothèses H1 et, respectivement H2 doivent tenir compte du fait que, pour la plupart des entités retenues dans notre échantillon, la modification se situe dans l'intervalle de neutralité, ce qui se traduit par un impact limité des IFRS. Cette situation nous permet de considérer que les firmes roumaines aussi ont probablement choisi d'appliquer les IFRS d'une manière qui les éloignent aussi peu que possible des normes roumaines¹⁰. En même temps, le degré de conformité des entreprises roumaines avec les IFRS peut être inférieur aux niveaux d'autres pays européens.

L'hypothèse H3 n'est pas confirmée non plus – la rentabilité financière connaît une diminution significative et, à la différence des autres indicateurs, la plupart des entités ne sont plus dans l'intervalle de neutralité, mais dans celui qui montre la baisse de la rentabilité. Une hypothèse qui se confirme, même si la majorité des entités se situent dans l'intervalle de neutralité, est la diminution de la rentabilité économique (H4), qui s'explique facilement par la baisse du résultat net et la modification très légère du total de l'actif. Enfin, l'endettement des entités roumaines cotées augmente, ce qui confirme notre hypothèse H5.

¹⁰ Ce genre de comportement n'est pas spécifique aux entreprises roumaines ; Nobes (2008) constate que les différences entre les IFRS et les normes nationales sont associées avec les traditions comptables. Callao Gaston et al. (2010) considère, pour le cas de l'Espagne, que les effets du passage aux IFRS sont influencés par la manière particulière dont les firmes espagnoles ont appliqué les normes internationales pour la première fois.

L'analyse du passage des entreprises roumaines aux IFRS serait plus complète avec une analyse des raisons précises des différences par norme internationale, avec, éventuellement, le calcul des indices partiels de comparabilité. En même temps, il serait intéressant de comparer la situation roumaine avec les autres pays européens ex-communistes. Des analyses supplémentaires pourraient tenir compte de variables explicatives telles le type d'activité des entités, l'internationalisation de l'activité de composantes de l'échantillon, le type d'auditeur.

7 Bibliographie

- Aharony, J., Barniv, R., Falk, H. (2010). The impact of mandatory IFRS adoption on equity valuation of accounting numbers for security investors in EU. *European Accounting Review* 19 (3) : 535-578
- Aisbitt, S. (2006). Assessing the effect of the transition to IFRS on Equity: the case of FTSE 100. *Accounting in Europe* 3 (1): 117-133
- Albu, N., Albu, C. N., Bunea, Ș., Calu, D. A., Gîrbină, M. M. (2011). A story about IAS/IFRS implementation in Romania – an institutional and structuration theory perspective. *Journal of Accounting in Emerging Economies* 1 (1): 76-100
- Albu, N., Albu, C. N. (2012). International Financial Reporting Standards in an emerging economy: lessons from Romania. *Australian Accounting Review* 22 (4): 341-352
- Albu, C.N., Albu, N., Alexander, D. (2013). When global accounting standards meet the local context Insights from an emerging economy. *Critical Perspectives on Accounting* <http://dx.doi.org/10.1016/j.cpa.2013.03.005>
- Archer, S., Delvaile, P., McLeavy, S. (1995). The measurement of harmonisation and the comparability of financial statements items: within-country and between-country effects. *Accounting and Business Research* 25 (98): 67-80
- Aubert, F., Grudnitski, G. (2011). The impact and importance of mandatory adoption of International Financial Standards in Europe. *Journal of International Financial Management and Accounting* 22 (1): 1-26
- Balsari, C. K., Ozkan, S., Secer, C. (2009). Financial statement effects of adopting IFRS in Turkey: the mediating effect of inflation accounting. *Journal of International Finance and Economics* 9 (56): 55-68
- Barbu, E. (2002). Les entreprises françaises et roumaines face à l'application des normes comptables internationales au début du III^{ème} millénaire. *Cahier de recherche no 2002-02*, Laboratoire Orléanais de Gestion, IAE de Grenoble
- Barbu, E. (2004). L'harmonisation comptable internationale : d'un vagabondage comptable à un autre. *Comptabilité-Contrôle-Audit* 10 (1) : 37-61
- Barbu, E., Farcane, N., Popa, A. (2010). Looking for an accounting identity. The case of Romania during the 20th century. *Cahier de recherche no 2010-03 E2*, CERAG, Université pierre Mendès France Grenoble 2
- Boukari, M., Richard, J. (2007). Les incidences comptables du passage des groupes français cotés aux IFRS. *Comptabilité – Contrôle – Audit* 13 (3) : 155-169
- Bunget, O., Caciuc, L., Dumitrescu, A., Farcane, N., Popa, A. (2009). The impact of IAS/IFRS on Romanian accounting rules. On-line à l'adresse <http://mpr.ub.uni-muenchen.de/id/eprint/18279> (consulté le 22 septembre 2013)

- Callao, S., Jarne, J. I., Laínez, J. A. (2007) „Adoption of IFRS in Spain: effect on the comparability and relevance of financial reporting”, *Journal of International Accounting, Auditing and Taxation*, 16 (2): 148-178
- Callao Gastón, S., Ferrer García, C., Jarne Jarne, J. I., Laínez Gadea, J. A. (2010). IFRS adoption in Spain and the United Kingdom : Effects on accounting numbers and relevance. *Advances in Accounting. Incorporating Advances in International Accounting* 26 (2) : 304-313
- Cazavan-Jeny, A., Jeanjean, T. (2009). IFRS 1 : « Il faut tout changer pour que rien ne change ». *Comptabilité – Contrôle – Audit* 15 (1) : 105 - 132
- Clarkson, P., Hanna, J. D., Richardson, G. D., Thompson, R. (2011). The impact of IFRS adoption on the value relevance of book value and earnings. *Journal of Contemporary Accounting & Economics* 7 (1): 1-17
- Cordazzo, M. (2013). The impact of IFRS on net income and equity : evidence from Italian listed companies. *Journal of Applied Accounting Research* 14 (1) : 54-73
- Cormier, D.; Demaria, S.; Lapointe-Antunes, P.; Teller, R. (2009). First-Time Adoption of IFRS, Managerial Incentives, and Value-Relevance: Some French Evidence. *Journal of International Accounting Research* 8 (2): 1-22
- Cuzdriorean, D. D., Albu, C. N., Albu, N. (2012). The relationship between accounting and taxation and the disconnection goal: prudence versus true and fair view. *Review of Business Research* 12 (2): 59-68
- Demaria, S., Dufour, D. (2007). Les choix des options comptables lors de la transition aux normes IAS/IFRS: quel rôle pour la prudence? *Comptabilité, Contrôle, Audit* no. special: 195-218
- Ding, Y., Hope, O. K., Jeanjean, T., Stolowy, H. (2007). Differences between domestic accounting standards and IAS: measurement determinants and implications. *Journal of Accounting and Public Policy* 26 (1): 1-38
- Evraert, S., Trebucq, S. (2002). Une analyse quantitative des différences de mesures comptables dans les contextes français et américain. *Cahiers du CRECCI – IAE*, cahier 02-2002 (on-line at http://www.iae-bordeaux.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=217:cahier-numero-02-2002&catid=139:cahiers-de-recherche&Itemid=157, consulté e 19 mai 2007)
- Feleagă, N. (1995) *Sisteme contabile comparate*, București, Editura Economică
- Ferreira Silva, F., Medeiros de Couto, G. M., Mota Cordeiro, R. (2009). Measuring the impact of International Financial Reporting Standards (IFRS) to financial information of Portuguese companies. *Revista Universo Contábil* 5 (1): 129-144
- Fifield, S., Finningham, G., Fox, A., Power, D., Veneziani, M. (2011). A cross-country analysis of IFRS reconciliation statements. *Journal of Applied Accounting Research* 12 (1): 26-42
- Fitó, A., Gómez, F., Moya, S. (2012). Choices in IFRS adoption in Spain: determinants and consequences. *Accounting in Europe* 9 (1): 61-83
- Gray, S. J. (1980). The impact of international accounting differences from a security-analysis perspective: some European evidence. *Journal of Accounting Research* 18 (1): 64-76
- Gray, S. J., Linthicum, C. L., Street, D. L. (2009). Have European and US GAAP measures of income and equity converged under IFRS? Evidence from European companies listed in the US. *Accounting and Business Research* 39 (5): 431 – 447
- Haller, A., Ernstberger, J., Froschhammer, M. (2009). Implications of the mandatory transition from national GAAP to IFRS – empirical evidence from Germany. *Advances in Accounting. Incorporating Advances in International Accounting* 25 (2) : 226-236
- Hellman, N. (2011). Soft adoption and reporting incentives: a study of the impact of IFRS on financial statements in Sweden. *Journal of International Accounting Research* 10 (1): 61-83

- Hung, M., Subramanyam, K. R. (2007). Financial statement effects of adopting international accounting standards. *Review of Accounting Studies* 12 (4): 623-657
- Ionașcu, I., Ionașcu, M., Olimid, L., Calu, D.A. (2007). An Empirical Evaluation of the Costs of Harmonizing Romanian Accounting with International Regulations (EU Directives and IAS/IFRS)”. *Accounting in Europe* 4 (2): 169-206
- Istrate, C. (2012). Unde putem situa contabilitatea românească actuală în clasificarea internațională a sistemelor contabile?. In *Contabilitate, control și guvernanta – Liber Amicorum în onoarea Profesorului Niculae Feleagă* (Eds. Albu, C. N., Albu, N., Feleagă, L.), Bucurest, Editura Economică, 155-166
- Jermakowicz, E. K. (2004). Effects of adopting of International Financial Reporting Standards in Belgium: the evidence from BEL-20 companies. *Accounting in Europe* 1 (1): 51-70
- Jermakowicz, E. K., Gornik-Tomaszewski, S. (2006). Implementing IFRS from the perspective of EU public traded companies. *Journal of International Accounting, Auditing and Taxation* 15 (2): 170 – 196
- King, N., Beattie, A., Cristescu, A.-M., Weetman, P. (2001). Developing accounting and audit in a transition economy: the Romanian experience. *European Accounting Review* 10 (1): 149-171
- Lantto, A.-M., Sahlström, P. (2009). Impact of International Financial Reporting Standards on key financial ratios. *Accounting & Finance*, 49 (2), 341-361
- Liu, C. (2009). Are IFRS and US-GAAP already comparable. *International Review of Business Research Papers* 5 (5): 76-84
- Liu, C., O’Farrel, G., Yao, L. (2010). Net income comparability between EU-IFRS and US-GAAP before Release no. 33-8879: evidence from fifty US-listed European Union companies. *International Journal of Business, Accounting and Finance* 4 (1): 49-62
- Luthardt, U., Zimmermann, J. (2009). A European view on the legitimacy of accounting procedures: Towards a deliberative-accountability framework for analysis. *Research in Accounting Regulation* 21 (2): 79-88
- Marchal, S., Boukari, M., Cayssials, J. L. (2007). L’impact des normes IAS/IFRS sur les données comptables des groupes français. *Bulletin de la Banque de France* 163: 27-42
- Nobes, C. (2008). Accounting classification in the IFRS era. *Australian Accounting Review* 18 (3): 191-198
- O’Connell, V., Sullivan, K. (2008). The Impact of Mandatory Conversion to IFRS on the Net Income of FTSE urofirst 80 Firms. *Journal of Applied Research in Accounting and Finance* 3 (2) : 17-28
- Palacios Manzano, M., Martínez Conesa, I., Marín Hernández, S. (2007). A comparative international analysis of the impact of accounting standard son fundamental accounting variables: the USA versus Latin America. *Problemas del Desarrollo – Revista Latinoamericana de Economía* 38 (149): 137-157
- Pășcan, I.-D., Țurcaș, M. (2012). Measuring the impact of first time adoption of International Financial Reporting on the performance of Romanian listed entities. *Procedia Economics and Finance* 3: 211-216
- Popa, A. F., Ponorica, A. G., Stanila, O. G. (2013). Impact of IFRS adoption on Romanian companies. *Cross-Cultural Management Journal* XV (3) : 292-301
- Săcărin, M. (2013). Consecințele aplicării Standardelor Internaționale de Raportare Financiară asupra rezultatului net și capitalurilor proprii. Cazul societăților cotate la Bursa de Valori București. Dans *Conferința Ideilor Naționale de Contabilitate CINC 2013*. București : Editura ASE, 82-87

- Street, D. L., Nichols, N. B., Gray, S. J. (2000). Assessing the acceptability of International Accounting Standards in US: an empirical study on the materiality of US GAAP reconciliations by non-US companies complying with IASC Standards. *The International Journal of Accounting* 35 (1): 27-63
- Teixeira Lopez, P., Coutu Viana, R. (2008) „The transition to IFRS: disclosures by Portuguese companies”, FEP working paper, en ligne à l’adresse http://www.fep.up.pt/investigacao/workingpapers/08.08.05_wp285.pdf (consulté le 2 novembre 2012)
- Tsalavoutas, I., Evans, L. (2010). Transition to IFRS in Greece: financial statement effects and auditor size. *Managerial Auditing Journal* 25 (8): 814-842
- Weetman, P., Gray, S. J. (1991). A comparative International Analysis of the Impact of Accounting Principles on Profits: the USA versus the UK, Sweden and the Netherlands. *Accounting and Business Research* 21 (84): 363-379
- Weetman, P., Jones, E. A. E., Adams, C. A., Gray, S. J. (1998). Profit measurement and UK accounting standards: a case of increasing disharmony in relation to US GAAP and IASs. *Accounting and Business Research* 28 (3): 189-208